

Communiqué de presse

L'Ensemble Hospitalier de la Côte accorde une prime à son personnel : un geste exceptionnel et unique pour un engagement sans faille en 2020

Ensemble Hospitalier de la Côte – EHC – Morges, le 8 décembre 2020 : Le Conseil d'administration et la Direction générale ont décidé d'accorder une prime exceptionnelle et unique au personnel afin de le remercier de son engagement sans faille en 2020. Le montant de la prime s'élève à Fr. 1'000.-- pour les collaborateur-trice-s soumis-e-s à la CCT San et CCT MédAss et Fr. 250.-- aux apprenti-e-s et aux stagiaires sous contrat EHC. Les Médecins-cadres ainsi que les membres de la Direction générale ont décidé de renoncer à cette prime.

La pandémie du CoVID-19 a mis le monde entier sous une pression énorme et l'Ensemble Hospitalier de la Côte n'y a évidemment pas échappé. A l'instar de nombreux acteurs de santé, l'EHC a dû relever de très importants défis depuis mars 2020.

Notre institution a pris ses responsabilités, avec humilité ainsi que l'entrepreneuriat qui la caractérise, et a apporté une réponse parfaitement adéquate à la prise en soin de tous les patient-e-s et résident-es-s atteint-e-s du CoVID-19 mais également de l'ensemble de la population de la région, atteinte dans sa santé, qui a eu besoin de nous.

Cette crise sanitaire ayant provoqué une crise financière, l'EHC a dû mettre en œuvre un plan d'économie sans précédent. Grâce au personnel, à son engagement sans faille et à ses efforts au quotidien, l'EHC est parvenu à réaliser ce plan particulièrement ambitieux. Sans le soutien des collaborateur-trice-s, l'EHC n'aurait pas réussi à atteindre ces résultats.

Le Conseil d'administration et la Direction générale souhaitent remercier sincèrement l'ensemble des équipes pour tout le travail accompli. Cette période a été d'une exigence extrême, qui a certainement eu des répercussions sur la vie de famille et le bien-être du personnel, et qui aura nécessité que ce dernier puise dans ses réserves de force et de résilience pour y faire face.

Afin de témoigner de sa reconnaissance la plus profonde, le Conseil d'administration a décidé de restituer au personnel une partie des économies réalisées et d'octroyer **une prime unique et exceptionnelle de Fr. 1'000.--** pour l'année 2020 aux collaborateur-trice-s de l'EHC soumis à la CCT San et CCT MédAss et de **Fr. 250.--** aux apprenti-e-s et stagiaires sous contrat EHC. Les Médecins-cadres ainsi que les membres de la Direction générale renoncent à cette prime.

Informations de contact :

- Mme Florence Renggli, Responsable de la Communication
Tel : 079 417 38 27, florence.renggli@ehc.vd.ch

L'Ensemble Hospitalier de la Côte (EHC) est un établissement de soins de statut privé reconnu d'intérêt public qui assume de manière indépendante et responsable une mission de soins et de formation. L'EHC, c'est près de 1'800 collaborateur-trice-s au service d'une région qui s'étend des bords du Léman d'Ecublens à Gilly et ce jusqu'au cœur du jura. C'est un réseau de santé qui réunit 16 établissements aux missions complémentaires : un hôpital général de soins aigus de 240 lits sur le site de Morges, un centre de traitement et de réadaptation sur les sites d'Aubonne et de Gilly, une clinique privée, 9 centres médicaux et 3 EMS de long séjour.